

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-14

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR AES, Economie et Gestion du 11 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR AES, Economie et Gestion pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Administration économique et sociale
(L1, L2, L3)

Anne FRÉTEL
Florence MACHTINGER

Licence mention Economie et gestion
(L1, L2, L3)

Thibault DARCILLON

Licence mention Economie et gestion
parc. économie-finance (L2, L3)

Thibault DARCILLON

Licence mention Economie et gestion
parc. Management (L2, L3)

Amina DJEDIDI

Master mention Economie des organisations

Carole BRUNET

parc. Economie Managériale et Droits des Projets Publics
et Privés (M1,M2)

Raphaël GIRAUD
Jacques PELLETTAN

parc.Transitions Economiques, Ecologiques et Solidaires

Carole BRUNET

parc. Economie Sociale, Solidaire et Innovante M1

Clément CARBONNIER

parc. Economie Sociale, Solidaire et Innovante M2

Anne FRÉTEL

Master mention Management M1

Mouhoub HANI

parc. Conseil en Organisation et Management du Changement M2

Patricia MILANO

parc. Conseil en organisation et Stratégie de la Transformation Digitale (M2)

Patricia MILANO

Master mention Monnaie, banque, finance, assurance (M1)

Sophie SAGLI-ROSSINI

Master mention Monnaie, banque, finance, assurance (M2)

Hela MAAFI

Master mention Management et commerce international (M1,M2)

Bilal EL RAFHI
Elen RIOT
Alicia FERNANDEZ-GARCIA

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR AES, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 juin 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-03-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés du 19 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Géographie

**Camille GUENEBEAUD/
Selin LE VISAGE
Marion TILLOUS**

Master mention Géographie
parc. Vulnérabilités - Alternatives - Résistances - Adaptations
(VARAP)

Hugo PILKINGTON

Spécialisation : Patrimoine : adaptation et résistance à la mondialisation

**Nathalie LEMARCHAND
Cyril CASTANET**

Spécialisation : Alternatives écologiques

Kaduma DEMAILLY

Master mention Géographie
parc. Géomatique, Géodécisionnel, Géomarketing et Multimédia
(G2M)

**Marc BUI
Florian RAYMOND**

Master sciences sociales mention Mondes méditerranéens
en mouvement (MMM)

Marie BONTE

Master mention Mathématiques et informatique appliquées
aux sciences humaines et sociales

Anis ROJBI

Master sciences sociales mention
Mondes méditerranées en mouvement (MMM) : M1

Laure PITTI

Master sciences orales mention
Mondes méditerranées en mouvement (MMM) : M2

Marie BONTE

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 juillet 2024

La Présidente

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidence de la Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-04-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Textes et sociétés du 18 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Textes et sociétés pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Histoire

**Sylvain PATTIEU /
Carole MABBOUX**

Licence mention Lettres

**Adrien CHASSAIN/
Marie CAZABAN- MAZEROLLES**

Licence mention Science politique

**Elen LE CHENE/
Alice ROMERIO**

Licence mention Sociologie

**Caroline BERTRON /
Isabel BONI LE GOFF**

Demie-Mineure Anthropologie

Arnaud KABA

Double Licence Histoire-Science politique

**Alexis DRACH /
Camille AL -DABAGHY**

Double Licence Histoire - Anglais

**Benjamin LELLOUCH /
Bernard CROS - UFR 5
Tim MC INERNEY- UFR 5**

Master mention Archives

Marie -Cécile BOUJU

Master mention Création littéraire

**Christine MONTALBETTI /
Lionel RUFFEL**

Master mention Etudes sur le Genre

Flavia BUJOR

Master mention Histoire « Passé Présent »

Elodie ORIOL

Master Lettres mention« Monde Littéraire
Création Critique »

**Yves CITTON /
Andrée-Anne KEKEH
(UFR Langues)**

Master mention Science politique

**Christine CADOT /
Yves SINTOMER**

Parcours en collaboration avec l'université allemande Viadrina

Yves SINTOMER

Master mention Sciences sociales

parc. Mondes urbains et inégalités

Catherine COMET

parc. Anthropologie de la mondialisation

Emma GOBIN

Master (s) mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation du second degré

parc. Histoire-géographie

François LAVIE

parc. Lettres

Sarah DELALE

parc. Sciences économiques et sociales

Fabien TRUONG

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Textes et sociétés et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 juillet 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris - Vincennes
pour la Pré... ente et par ut
Le Directeur général adjoint

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-32

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 17 septembre 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'Institut d'études européennes pour l'année universitaire 2024-2025 :

Master mention Etudes européennes et internationales

parc. Commerce international et marketing export
(CIME)

**Malgorzata OGONOWSKA /
Sylvie ROUXEL (M1 et M2)**

parc. Politiques et gestion de la culture en Europe
(PGCE)

**Antonio RAMOS-RAMIREZ (M1) /
Fanny BOUQUEREL (M2)**

parc. Union européenne et mondialisation(UEM)

**Mathilde LELOUP/
Jamel SAADAoui (M1)**

**Jamel SAADAoui/
Elie HERBERICHs**

parc. Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales (VE)

**Emmanuelle LALLEMENT (M1)
Gaël CURET (M2)**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 23 septembre 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-33

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut français de géopolitique du 10 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut français de géopolitique** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Master mention Géopolitique

Jérémy ROBINE

Master 1 Géopolitique

Jérémy ROBINE

Master Géopolitique

Frédéric DOUZET

parc. Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir

Master Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)

**Joseph SALAMON
Vladimir PAWLITSKY**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 juin 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud-DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-01-2

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Arts, philosophie et esthétique du 17 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Arts, philosophie et esthétique pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Cinéma

**Nicolas DROIN/
Emna MRABET**

Licence mention Etudes théâtrales

**Charlène DRAY/
Giulia FILACANAPA**

Licence mention Musicologie
parc. Danse

Julie PERRIN

Licence mention Arts plastiques

**Alice LENA Y /
Olivier CHEVAL /
Sylvaine LABORIE**

parc. Arts plastiques et technologies de l'Image

**Georges GAGNERE /
Sophie DASTE**

Licence mention Musicologie

**Clotilde VERWAERDE/
André VILLA**

Licence mention Philosophie

Andrea ANGELINI
Anne ALOMBERT

Licence mention Arts plastiques Parcours Photographie

Cédric MAZET ZACCARDELLI

Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant

Nathalie COULETEL

parc. Théâtres, performances et sociétés(TPS)

Jérôme DUBOIS /
Raphaël DOYON

parc. Projet culturel et artistique international

Martial POIRSON/
Arnaud LISBONNE

Master mention Arts Plastiques

Anne CREISELS

parc. Écologie des arts et des médias

Tania RUIZ/
Aliocha IMHOFF

parc. Médiation, Exposition, Critique

Nathalie DESMET/
Clélia BARBUT

parc. Art contemporain et sciences humaines

Marian NUR GONI/
Anna SEIDERER

parc. Pratiques, histoires, théories de la photographie

Daphné LE SERGENT

Master Cinéma et audiovisuel

Katalin POR

parc. Réalisation et création

Mélanie FORRET/
Alanté KAVAÏTE

parc. Théories, esthétique et histoire du cinéma

Ophir LEVY /
Emmanuel DREUX

parc. Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels

Camille BLOT-WELLENS/
Grégoire QUENAULT

Master mention Création Numérique
parc. Arts et Technologies de l'Image Virtuelle

**Cédric PLESSIET/
Jean -François JEGO**

Master mention Danse

Mahalia LASSIBILE

Master mention Musique-Musicologie

Alvaro OVIEDO

parc. Théories et pratiques de la Musique

**Alain BONARDI/
Alvaro OVIEDO**

parc. Création Musicale et Sonore

**Philippe MICHEL
André VILLA
Guillaume GILLES**

Master mention Philosophie

**Michèle COHEN-HALIMI/
Jules FALQUET**

Master mention MEEF
parc. Musique

Fabien SAN MARTIN

parc. Arts plastiques

**Emmanuelle GUEDON /
Tristan MAHOU**

Master mention ArTec

**Nancy MURZILLY/
Charlotte BOUTEILLE**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie et esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 août 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024 -SCOLARITE-RF-12-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Culture et Communication du 20 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR **Culture et Communication** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Information – communication	Hélène CARDY
parc. Médias et médiatisation	Jean AXELRAD
parc. Communication des entreprises et des institutions	Hélène CARDY
parc. Médiations culturelles et scientifiques	Morgan CORRIOU
parc. Créations Audiovisuelles	Ulrike Lune RIBONI
parc. Numérique	Domenico CATALANO
L2-L3 parc. Enjeux et pratiques de la communication	Hélène CARDY
L3 parc. Fondamentaux de la communication	Hélène CARDY

Licence Professionnelle mention Métiers de l'information :
métiers du journalisme et de la presse

L3 parc. Techniques journalistiques pour les nouveaux médias

Pascal STOLLER
Aurélie TAVERNIER
Didier ZARAYA

Master mention Industries culturelles

Julie PEGHINI /
Bérengère VOISIN

Master 1 mention Industries culturelles et créatives

Julie PEGHINI /
Bérengère VOISIN

Master 2 mention Industries Culturelles
parc. Communication pour le cinéma et l'audiovisuel

Jocelyn MAIXENT

M2 parc. Industrie de la musique : production, organisation et communication

Christophe MAGIS

M2 parc. Communication par l'image et cultures numériques

Sophie JEHEL

Mention Culture et communication

Keivan DJAVADZADEH
Erica GUEVARA

Mention Culture et communication
M1 parc. Médias, culture et sociétés

Keivan DJAVADZADEH
Erica GUEVARA

Mention Culture et communication
M2 parc. Médias internationaux

Erica GUEVARA

Mention Culture et communication
M2 parc. Médias et rapports sociaux de classe, race, genre

Keivan DJAVADZADEH

Mention Information et communication
M1 -M2 parc. Communication numérique et conduite de projets

Julien ROSSI /
Grégory LEVIS

ARTICLE 2 –

Les Directrices de l'UFR Culture et Communication et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 27 juin 2024

La Présidente

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Arnaud DESJARDIN

Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-02

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Droit du 04 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR **Droit** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Droit

**Jean LAINGUI (L1) /
David LEMBERG
Christophe LACHIEZE (L2)/
Isabelle TA (L3)/**

Licence mention Droit à distance (IED)

Michel JUHAN

Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant
parc. Droit social et ressources humaines

**Dirk BAUGARD/
Pierre-Olivier CHAUMET**

Licence Professionnelle mention Métiers de l'immobilier : administration de biens
parc. Droit et gestion de la copropriété et syndic

**Alice FUCHS-CESSOT/
Hugues MICHELIN-BRACHET**

Master mention Droit de la santé

Astrid MARAIS

parc. Droit médical, bioéthique et de la santé

Catherine PUIGELIER

parc. Propriété industrielle et industries de santé

**Astrid MARAIS/
Garance CATTALANO**

parc. Santé numérique (à distance)

Bénédicte BOYER-BEVIÈRE
Liza VEYRE

Master mention Droit privé

Dirk BAUGARD/
Isabelle TA

Master mention Justice, procès, procédure

Catherine PUIGELIER/
David CHEMMI

Master mention Justice, procès, procédure (à distance)

Catherine PUIGELIER/
Laurent DELPRAT

Master mention Droit public

Maxime TOURBE/
Saïda EL BOUDOUHI

Master mention Droit public IED

Sophie JEUSSEAUME

DU Clinique juridique – Justice, procès et procédure

Sophie MOLINIER

DU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DESU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DU JJCI

Catherine PUIGELIER /
Agnès GAUTIER-AUDEBERT

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 juin 2024

La Présidente

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-05-2

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR LLCER-LEA du 19/09/2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR LLCER-LEA pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Langues littéraires, civilisations étrangères et régionales

Brice CHAMOULEAU

parc. mondes anglophones

**Marie-Nadia KARSKY/
Sabina TABACARU**

parc. mondes arabes

Katia GHOSN / Darine SAIDI

parc. mondes hispaniques

**Diego VECCHIO/
Claire LAGUIAN/**

parc. Etudes européennes et internationales

Lucia DA SILVA

Double licence Etudes anglophones- Histoire

Bernard CROS

Licence mention Langues étrangères appliquées (LEA)

**Fanny CHAGNOLLAUD
Paola GARCIA
Bruno QUELENNEC**

Langues Etrangères Appliquées
Spécialisation : Commerce

Fanny FAGNOLLAUD
Paola GARCIA
Bruno QUELENNEC
Thierry RINALDETTI (stage)

Langues Etrangères Appliquées
Spécialisation : Communication multilingue et traduction

Fanny FAGNOLLAUD
Paola GARCIA
Bruno QUELENNEC
Anne FLOCON (stage)
Thierry RINALDETTI (stage)

Master mention Traduction et Interprétation
parc. Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)

Arnaud REGNAULD/
Marie-Nadia KARSKY
Paul MURAILLE

parc. Médias, culture, 2 langues (MC2L)

Claire BOURHIS-MARIOTTI
Myriam PONGE
Anne CHASSAGNOL

parc. Etudes transnationales et transculturelles

Bernard CROS
Olivier BAISEZ

Master mention MEEF 2nd degré
parc. anglais

Marie-Pierre JOUANNAUD

parc. espagnol

Mercedes YUSTA

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR LLCER-LEA et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 27 septembre 2024

La Présidente

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour le Président en Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-07-3

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 20 septembre 2024;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR de Psychologie** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Psychologie

Catherine GRANDSARD (L1)
Sophie MERTZ – JOSSE (L2)
Thomas VILLEMONTAIX (L3)

Master mention Psychologie

Claire VALLAT-AZOUVI
Sabine GUERAUD

parc. Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne

Françoise DECORTIS

parc. Psychologie clinique et Psychothérapie

Damien FOUQUES

parc. Neuropsychologie

Claire VALLAT-AZOUVI

parc. Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles

R. MILJKOVITCH
S VANWALLEGHEM

parc. Psychologie sociale du travail et de la santé : résolution de conflit et changement

Patrick MOLLARET

parc. Psychologie de la cognition

Jean BARATGIN

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 octobre 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidence et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-13-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences du langage du 29 avril 2024;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Sciences du langage pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Sciences du Langage

**Claire BEYSSADE /
Joaquim BRANDÃO DE
CARVALHO**

Licence professionnelle Mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques -
Parc. Enseignement de la langue des signes en milieu scolaire

Marie-Anne SALLANDRE

Master mention Sciences du Langage :

**Sandra BENZAZZO/
Florence ENCREVÉ**

parc. LAVS

**Saveria COLONNA/
Dylan GLYNN/
Laurent ROUSSARIE**

parc. DDLES

**Anthippi POTOLIA/
Fabian SANTIAGO**

Master mention Interprétation LSF – Français

**Yann CANTIN /
Florence ENCREVÉ**

Master MEEF second degré
parc. LSF

**Sandrine BURGAT/
Marie PERINI**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Sciences du langage et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 juin 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation

Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-08-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication/Français Langue Etrangère du 29 janvier 2024;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication/Français Langue Etrangère** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Sciences de l'éducation

François LE CLERE

**Nada CHAAR
/ Claire DESMITT (L1)**

**Pascal NICOLAS – LESTRAT /
Florent GABARRON (L2)**

**François LE CLERE /
Pascale PRAX-DUBOIS (L3)**

Anthippi POTOLIA (IED)

Master mention Sciences de l'éducation

Mej HILBOLD

Master ETLV

Delphine LEROY

parc. ETLV M1 et M2

**Delphine LEROY /
Valentin SCHAEPELYNCK**

Responsable spécialisation professionnelle

Delphine LEROY

Responsable IED

**Francis LESOURD (M1)
Martine MORISSE (M2)**

parc. ENJEUFOR

Mej HILBOLD

Antoine RIVIÈRE (Spé.)

Caroline LE ROY (Spé.)

Master MEDISCOL

**Stéphane BONNERY
Fabienne MAILLARD (Spé)
Elise VINEL (Spé)
Florence ELOY (Spé)
Cintia INDARRAMENDI (Spé)**

Master mention Psychanalyse

Damien GUYONNET

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication/Français Langue Etrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 24 juin 2024

La Présidente

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour l'arrêté de l'UFR
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-06

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences et technologies du numérique du 18 juin 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences et technologies du numérique** pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence mention Informatique

**Pablo RAUZY/
Anna PAPPA/
Arab ALI CHERIF (IED)**

Licence mention Informatique
Parc. Informatique des systèmes embarqués
et interactifs

Lynda SEDDIKI

Licence mention Mathématiques

Wolfgang SCHMID

Master mention Humanités Numériques

**Imad SALEH/
Everardo REYES**

Master mention Humanités numériques
M2 Analyse et conception des environnements humains et numériques

**Samuel SZONIECKY
Nicolas SAURET**

Master mention Humanités numériques
Transitions Numériques

**Matthieu QUINIOU /
Khaldoun ZREIK**

Master mention Humanités numériques
Parcours M1 Création et Edition numériques

Samuel DA SILVA

Master mention Humanités numériques
Parcours M2 Création et Edition numériques

Everardo REYES

Master mention Humanités numériques
Parcours M1 Gestion stratégique de l'information

Dijana LEKIC

Master mention Humanités numériques
Parcours M2 Gestion stratégique de l'information

Anna LEZON RIVIERE

Master mention Humanités numériques
M1 Parcours Numérique : jeux et technologies

Inès LAITANO

Master mention Humanités numériques
M2 Parcours Numérique : enjeux et technologies

Nasreddine BOUHAI

Master mention Patrimoine et musées
Co-habilité Paris 8-Paris Ouest M1&M2

Bernadette DUFRENE (P8)
Cedric BOUDJEMA (P.Ouest)

Master mention Informatique

Boubaker DAACHI

Master mention Informatique
Parcours M1 Informatique

Youcef TOUATI

Master mention Informatique
Parcours M1 Informatique et Intelligence Artificielle

Boubaker DAACHI

Master mention Informatique
Parcours M1 Informatique (IED)

Arab ALI CHERIF

Master mention Informatique
Parcours M2 Conduite de projets informatiques

Arab ALI CHERIF

Master mention Informatique
Parcours M2 Informatique et Intelligence Artificielle

Mehdi AMMI

Master mention Informatique
Parcours Technologies de l'hypermédia

**Imad SALEH/
Nasreddine BOUHAI**

Master mention Informatique
Parcours M2 Big data et fouille de données

**Larbi BOUBCHIR /
Rakia JAZIRI**

Master mention Mathématiques

Sihem MESNAGER

Master mention Mathématiques
Parcours Arithmétique, Codage et Cryptologie

Sihem MESNAGER

Master mention Mathématiques
Parcours Cybersécurité

Larbi BOUBCHIR

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Sciences et technologies du numérique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 juin 2024

La Présidente

Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-34-2

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis de l'Institut d'enseignement à distance du 22 mai et 26 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut d'enseignement à distance** pour l'année universitaire 2024-2025 :

DU Criminologie	Franck ARPIN-GONNET
Licence mention Droit	Michel JUHAN
Licence mention Informatique	Arab ALI-CHERIF
Licence mention Psychologie	Catherine MARION/ Léonore ROBIEUX
Licence mention Sciences de l'Education (L3)	Anthippi POTOLIA
Master mention Droit public parc. Droit public général	Sophie JEUSSEAUME
Master mention justice, procès, procédures parc. droit processuel	Catherine PUIGELIER
Master 1 mention Droit de la Santé	Cyril CLÉMENT/ Agnès GAUTIER-AUDEBERT

Master 2 mention Droit de la Santé
parc. Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle

Bénédicte BEVIERE-BOYER
Liza VEYRE

Master mention Psychologie
parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies

Arnaud PLAGNOL/
Nathalie DURIEZ (M1) /
Antoine BIOY (M2)

Master mention Psychologie
parc. Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles

Françoise MORANGE-MAJOUX
Françoise MORANGE-MAJOUX (M1)
Caroline BEAUVAIS (M2)

Master mention Psychologie
parc. Psychologie sociale du travail et de la santé : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux

Lionel DAGOT
Brigitte BARDIN (M1)
Lionel DAGOT (M2)

Master mention Sciences de l'éducation
parc. Education tout au long de la vie

Francis LESOURD/
Martine MORISSE

Master 1 mention Informatique parcours Big Data

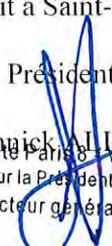
Arab ALI-CHERIF

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'Institut d'enseignement à distance et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 10 juillet 2024

La Présidente


Annick ALLAIGRE
Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN

ARRETE N° 2024-2025-DF-RF-52-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION

DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'IUT de Tremblay du 17 septembre 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Tremblay pour l'année universitaire 2024-2025 :

Responsables de mention ou de parcours :

BUT 1 Gestion des Administrations et des Entreprises (GEA) **Mme ALEXOAE-ZAGNI**

BUT 2 et BUT 3 GEA, parcours GPRH **Mme POULIQUEN**

BUT 2 et BUT 3 GEA, parcours GEMA **M. BOUHALLEB**

Responsables de mention ou de parcours :

BUT 1, BUT 2, BUT 3 Génie Industriel et Maintenance (GIM) **M. BOUABDALLAOUI**

BUT 1 Management de la Logistique et des Transports (MLT) **M. MADI**

BUT 2 Management de la Logistique et des Transports (MLT) **Mme DAHITE**

BUT 3 Management de la Logistique et des Transports (MLT) **Mme CECCHI**

Fait à Saint-Denis, le 19 septembre 2024

La Présidente

Année universitaire 2024-2025
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN